



ÉLECTION CAHN FÉDÉRALE

MANDATURE 2024-2028

CANDIDATURE

COMMISSION DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU (CAHN)

Modalités de candidatures :

Les candidatures doivent être adressées par courrier recommandé avec accusé de réception ou déposées contre récépissé (du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00), au siège de la Fédération : FFTir - à l'attention de la Commission Électorale, 38 rue Brunel 75017 PARIS, au plus tard le **jeudi 10 octobre 2024, minuit**, cachet de la poste faisant foi.

La CAHN est composée de 8 membres (4 hommes, 4 femmes) élus par leurs pairs.

Est éligible à la CAHN de la FFTir toute personne inscrite, ou ayant été inscrite depuis moins de 8 ans à la date de l'élection, sur les listes Haut-Niveau en Relève, Senior, Elite ou Reconversion du Ministère des Sports.

Extrait des Statuts, Article 17 ; Nul ne peut être candidat à plus d'un collège.

Je soussigné(e) : Madame Monsieur

NOM :Prénom :

Date de naissance :à

Demeurant :

Code postal : VILLE :

Adresse mail :@.....

Tél. mobile :Tél. fixe :

Numéro de licence :

Dernière année sur liste de haut niveau :

(Fournir une attestation téléchargeable sur votre PSQS : <https://www.portail-sportif.fr>)

Déclare être candidat(e) comme membre de la Commission des athlètes de haut-niveau de la FFTir.

Fait pour servir ce que de droit

Fait à.....

Le..... 2024

Signature



ÉLECTION CAHN FÉDÉRALE

MANDATURE 2024-2028

Motivation de la candidature :